

## Création du marché de plein vent sur le parking E. Bouillières à Basso-Cambo

Marchés et occupation du domaine public  
21-0092

Mesdames, Messieurs,

En février 2020, sur la base d'une sollicitation de représentants du marché de plein-vent de la Faourette, l'Adjoint au Maire délégué à l'Alimentation et le Maire de quartier ont impulsé une démarche de création d'un marché de plein vent, sur le parking situé place Édouard Bouillières dans le quartier de Basso Cambo.

Ainsi, une étude technique sur ce site très attractif commercialement est actuellement menée par les services municipaux concernés, en associant les représentants de commerçants précités.

L'enjeu, à l'issue de la concertation en cours, est de développer un marché comportant une offre alimentaire et non-alimentaire proposée par une centaine de revendeurs et producteurs, dont le jour de tenue n'a pas encore été déterminé (samedi ou dimanche en matinée).

Enfin, les Chambres consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et la Chambre de Métiers seront consultées sur le projet de création, qui sera consolidé techniquement dans les prochaines semaines.

Si donc tel est aussi votre avis, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante :

**Article 1** : Le marché de plein vent de Basso Cambo, sur le parking situé place Édouard Bouillières, est créé. Il y accueillera une centaine de producteurs et revendeurs alimentaires et non-alimentaires selon le plan ci-joint.

**Article 2** : Monsieur le Maire est invité à mettre en application les dispositions définies précédemment à compter de la date d'effet de la présente délibération.

Délibération du Conseil Municipal  
publiée par affichage en Mairie le  
reçue à la Préfecture le  
publiée au RAA le

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,**

**Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué**

**Jean-Jacques BOLZAN**



